



NOVION—*INFO*

Jan. 2022 N° 51

S
O
M
M
A
I
R
E

P.2:
Les vœux
du Maire

P.,3,:
Centre
De
Secours

P.4,5,6,7,
Histoire de
Novion

P.8,:
La vie
Associative

P.9
Téléthon
2021

P.10
ST Hubert

P.11
Noël à
l'école

P.12
Etat Civil,
Infos utiles

BONNE
et HEUREUSE
ANNEE
2022

La VIE MUNICIPALE

Les VŒUX DU MAIRE



Chères Concitoyennes, Cher Concitoyens

Comme vous le savez, nous vivons actuellement une recrudescence de l'épidémie de COVID 19 couplée avec une incertitude sur l'évolution de la situation sanitaire dans les semaines à venir. Dans ces circonstances, je crois qu'il convient d'être prudent et d'annuler le temps de retrouvailles et de partage qu'est la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la salle Socio-Educative.

J'ai le plaisir de m'adresser à vous au seuil d'une nouvelle année. Ensemble, nous abordons 2022 avec envie et énergie après avoir passé de trop nombreux mois dans un contexte si particulier.

Permettez-moi de vous présenter, en mon nom propre et au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année. Une année que nous souhaitons emplie de dynamisme et d'enthousiasme, malgré la période difficile que nous avons traversée.

Nous avons bien sûr une pensée profonde pour toutes celles et tous ceux qui ont été ou sont victimes de la maladie, ainsi que pour les acteurs économiques, artisans, commerçants et nombreux salariés de notre commune qui ont été impactés par cette crise sans précédent.

En dépit des mesures sanitaires qui ont conduit à l'annulation de bon nombre de manifestations, certains événements ont pu être organisés et ont contribué au rayonnement de notre commune.

Dans ce domaine comme dans tant d'autres, il importe de saluer l'engagement de nos associations, agents communaux, personnels administratifs et enseignants qui sont à l'œuvre sans relâche pour amplifier la dynamique de notre commune et maintenir l'activité scolaire.

Le premier trimestre étant la période du budget, nous organiserons une réunion d'information à la salle Socio-Educative afin de présenter les orientations et les projets de notre commune pour 2022 et les années à venir. Il est important de renouer les liens de communication qui nous ont fait défaut durant les deux années passées. La date vous sera communiquée ultérieurement.

Belle et heureuse année 2022 à toutes et à tous

Philippe LANTENOIS

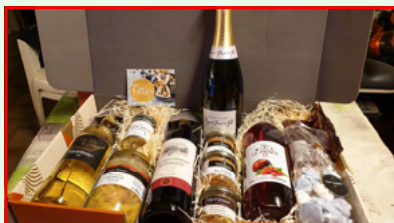
Pour pérenniser un service sur votre territoire,
**Si vous avez entre 16 et 55 ans et souhaitez vous investir dans
une démarche citoyenne**
n'hésitez pas, venez rejoindre le:

Centre d'incendie et de secours de Novion-Porcien

*Qui a pour secteur d'intervention: 14 communes
A réalisé 240 sorties en 2021
Regroupe 26 Sapeurs-pompiers
6 femmes, 20 hommes .*



Permanences au centre de secours rue du stade,
Les samedis: 15, 22 et 29 Janvier 2022 de 10h. À 12h.
5, 12 et 19 Février 2022 de 10h. À 12h.



Colis de fin d'année

Les personnes âgées de plus de 70 ans (74) ont reçu
comme les années précédentes, un colis de Noël,
distribué, avec respect des gestes barrières, par les
membres du conseil, aidés par des bénévoles du vil-
lage.



Travaux rue Bon Lieu

Les travaux de trottoirs et parkings prévus dans la PVR du lotissement de la rue
BON LIEU, réalisés par l'entreprise Guichard, viennent de se terminer, permettant
ainsi aux familles avec enfants de se rendre à l'école en toute sécurité.

Novion-Porcien à travers son Histoire

L'église : (par Luc Bouilly)



Avant la Révolution, la paroisse Saint Pierre de Novion dépend de l'abbaye Saint Rémi de Reims (depuis 1147), du diocèse de Reims et du doyenné de Justine.

La première mention de l'église date du 14^{ème} siècle et sa première représentation, dans l'album de Croy, de 1607. Elle est incendiée vers 1609 ou 1610, puis à nouveau pendant la guerre de trente ans, en 1643. Toujours en ruines dix ans plus tard, les travaux ne sont vraiment engagés qu'après que l'archevêque ordonne, en 1678, de confisquer les dîmes.

Novion et son église en 1607

L'église, le cimetière et le presbytère (211) et son jardin, en 1768

L'église possède deux cloches installées en 1754 et bénites le 29 septembre par le curé de Novion, Simon Godfroy : la plus grosse est nommée Marie Françoise Collet, la seconde est nommée Gabriel Angélique.

En bon état dans une description de 1710, elle commence à tomber en ruines, en particulier le plafond (protégé par un plancher en bois provisoire), dès 1745. En 1757, il est donc envisagé de la reconstruire, mais à cause des désaccords entre la communauté et les décimateurs (l'Eglise), et plusieurs procès, rien n'avance et le conseil d'état doit ordonner le 21 juin 1763 la nomination d'un expert, puis produire un nouvel arrêt le 20 mars 1770 pour l'adjudication des travaux. En 1767, l'église est sur le point de s'effondrer et une ordonnance de l'archevêque, du 22 avril, interdit l'édifice. La messe se déroule alors dans une grange appartenant à Robert Auvray, mais celle-ci est à son tour vétuste en 1773. Les travaux sont confiés à l'entreprise de Michel Garoy, par adjudication du 20 mars 1770 et pour 22 400 livres, qui utilise pour cela les pierres des carrières de Novion, louées par bail du 31 juillet 1771 à Augustine Le Danois, seigneur de Novion et Geoffreville. La nouvelle église, de style classique, est terminée après trois ans de travaux, et bénite le 23 avril 1773 par Simon Godfroy. Comme la précédente, elle est placée sous l'invocation de Saint Pierre, fêté le 29 juin. Les trois cloches de la nouvelle église sont fondues par Valérien Drouet, fondeur à Charleville, et bénites le 23 avril 1773, toujours par Simon Godfroy : la plus grosse, Marie, la moyenne, Françoise, et la petite, Ursule. Les trois cloches de 1773 sont remplacées à leur tour par trois autres cloches : c'est d'abord la grosse cloche, qui est remplacée en 1849 par Marie Joséphine, fondue sur la



place du village le 28 mai par Arsène Loiseau, fondeur de Mézières et bénite le 3 juin par le curé Hippolyte Lagneau. Ce sont ensuite les deux autres qui sont remplacées en 1896 par deux cloches fondues par la fonderie Jeanne d'Arc (Farnier-Bulteaux et fils) de Dun sur Meuse, Augustine Marthe et Eugénie Gertrude, bénites le 29 novembre par M^{gr} Compant, vicaire de l'archevêque de Reims.

[Le congrès du 23 février 1913](#)

Le 3 février 1909, un congrès cantonal réunissant les prêtres du canton, présidé par l'abbé Compant, a lieu au presbytère, suivi d'un banquet à l'hôtel de la Cloche d'Or. Le congrès cantonal qui a lieu le 23 février 1913, est d'une toute autre importance : il réunit mille catholiques à Novion et comprend de nombreuses manifestations : une messe donnée après l'arrivée à 10 heures de l'archevêque de Reims, M^{gr} le cardinal Luçon, dans une église ornée de guirlandes et de trophées et accueillant six cents personnes (deux cents hommes et quatre cents dames et jeunes filles), est suivie d'un banquet dans le restaurant Pétel (initialement prévu sous une tente dressée sur la place, mais effondrée le vendredi 21 février à 7 heures), puis à 14 heures 30 d'une procession jusqu'au château, dans la cour duquel une estrade a été dressée pour le discours du doyen et de l'archevêque, et enfin d'une nouvelle messe à 16 heures 30, avec un nouveau discours de l'archevêque.



[L'église pendant l'occupation allemande \(1917\)](#)

Bombardée lors de l'invasion allemande le 29 août 1914, l'église subit d'importants dégâts (en particulier la toiture), mais est surtout privée de ses cloches,

enlevées et brisées sur place à coups de massue par l'occupant allemand en 1917. Sur la fin de la guerre, l'église, comme la mairie, est transformée en lazaret (hôpital militaire). Les cloches enlevées par les Allemands sont remplacées par trois cloches neuves, réalisées par un fondeur de Montargis, Chambon : la petite cloche en 1920, Renée, bénite le 11 juin par M^{gr} Henri Petit, archiprêtre de Reims, puis la moyenne cloche, Angèle Mathilde, et la grosse cloche, Charlotte Georgette Joséphine, en 1924, bénites le 10 août par M^{gr} Neveu, évêque auxiliaire du cardinal Luçon, archevêque de Reims.

Le moulin Naguet et l'exploitation des phosphates

(par Luc Bouilly)

Le moulin de Novion est cité dès 1642 avec Nicolas Collart, marié à Marguerite Cuif, comme meunier. Remarié à Marie Viné, il meurt en 1672, et le moulin Naguet, qui appartient au seigneur de Geoffreville, François Le Danois, est cédé à bail par ce dernier le 5 octobre 1672 à deux meuniers, Etienne Collart, alors meunier du moulin de Wasselin à Auboncourt, et Jean



Suan, meunier à Lalobbe, puis, après la mort d'Etienne Collart, le 23 février 1696 à Regnault Destouche, meunier à Novion. En 1738, il devient moulin banal de Novion et Geoffreville, en remplacement de ceux de Chaussué (pour Novion) et du bois de la Cressonnière (pour Geoffreville), détruits, puis est loué fin 1742 à Nicolas Capitaine, fils du meunier de Justine (et ancien meunier de Provizy), marié à Marie Jeanne Demogue (bail renouvelé en 1750 et 1758). Avant la Révolution (1768), il est la propriété de M^{lle} Marie Françoise Le Danois de Geoffreville (mariée en 1774 à Auguste d'Arenberg, comte de La Marck), Son tuteur et grand-père, François Le Danois, marquis de Cernay, cède à bail le moulin le 20 juillet 1769 à Jacques Vassant, marié à Apolline Vautier, auparavant à Wasigny. Les clauses du renouvellement du bail en 1775, qui prennent effet le 1^{er} janvier 1779

pour 18 ans, obligent Jacques Vassant à reconstruire entièrement le moulin entre 1779 et 1781. Ce dernier le conserve à la Révolution, avec ses fils Pierre (meunier de Wagnon de 1781 à 1792, puis rentré à Novion, pour y exploiter un moulin à vent) et Pierre Nicolas, ensuite meunier à Mesmont.

Sa roue est alimentée par un canal de dérivation (bief) du Plumion partant de Chaussué. Il est alors utilisé pour fabriquer de la farine de céréales. Le bâtiment du moulin proprement dit est construit en bois et torchis, couvert en ardoises, et composé de deux étages, accueillant la roue, un axe vertical actionnant par une transmission deux roues au premier étage, ainsi qu'un monte-sacs. Un bâtiment d'habitation construit de l'autre côté de la cour accueille le meunier et sa famille. Un autre, situé de l'autre côté du chemin

d'accès peut accueillir les ouvriers. Confisqué comme bien d'émigré, le moulin est vendu comme bien national le 13 avril 1798 à un négociant de Rethel, Louis Fournirat, puis il appartient à un médecin de Rethel, Pierre Meugy. Depuis 1797, Jacques Modeste, ancien meunier de Wagny (Aisne), marié à Marie Henriette Claise, en assure l'exploitation. A sa mort en 1837, ses fils Nicolas Alexandre et Emmanuel en deviennent les meuniers. En 1839, Emmanuel Modeste prend en exploitation le nouveau moulin de l'Epine, construit par son beau-père Jean Nicolas Juppín. Le moulin Naguet est ensuite exploité par Adolphe Salandre, venu de Signy l'Abbaye vers 1850 comme commis meunier, marié à Elisabeth Chadé, qui l'achète en 1870 et y adjoint une boulangerie.

Vers 1875, le moulin est transformé, pour y laver et broyer, par la mise en place de deux meules horizontales, les nodules de phosphates de chaux fossiles, vulgairement appelés « coquins », découverts en abondance en 1855 dans la région par Charles Demolon et dont ce dernier vient de découvrir le procédé d'utilisation dans la fabrication des engrais agricoles. Le gisement de Novion est exploité par Anatole Nautré, venu de Grandpré, puis, après sa mort en 1870, par sa veuve Françoise Lesquoy.



L'extraction des « coquins » se fait essentiellement à proximité de la route de Machéroménil, puis à droite de la route entre Novion et Provizy (Bonlieu) et aux alentours du village (Lautreppe, marais de Corny). Les bancs de nodules sont situés entre 3 et 4 mètres de profondeur et constitués de lits de 20 à 25 centimètres d'épaisseur. Leur découverte se fait par sondage, puis un puits est réalisé pour l'exploitation ; si la profondeur est en deçà de 4 mètres, celle-ci se fait par tranchée ouverte (cas des marais et de Bonlieu) ; par contre, au-delà (cas de la route de Machéroménil), elle se fait en souterrain par des galeries réalisées sous le banc de nodules à partir du puits, étayées par des planches verticales et horizontales : la galerie principale (de 1,5 m de large, 0,8 m de haut et 12 à 14 m de long) dessert plusieurs galeries perpendiculaires (de 0,8 m de large sur 7 m de long). Un mineur extrait 2 m³ de nodules bruts par jour. L'exploitation d'un puits par un mineur et deux aides dure quelques mois, puis



le terrain est remblayé et rendu à l'exploitation agricole. Les nodules bruts sont, soit s é c h é s quelques mois au soleil en été (« fanage »), soit lavés, pour les débarrasser de l'argile, puis séchés au moulin dans un four, chauffé par la houille (le moulin de Novion consomme ainsi 3 wagons de houille par an en 1910), puis broyés par les meules actionnées par la roue du moulin. Au final, la poudre obtenue est mise en sac de 100 kg et conduite par tombereau à la gare de Novion. Avant la mise en service du moulin et de la gare, en juin 1858, 3 575 tonnes de nodules lavés sont stockés sur les sites de Novion, Machéroménil, Saulces, Sorcy et Vaux, en attente de transfert aux ports de Reethel, Attigny ou Vouziers. Cette exploitation n'est pas sans danger : ainsi, un éboulement de quatre mètres cubes de terre se produit entre Novion et Provizy (Bonlieu) le 15 septembre 1893, faisant deux blessés légers parmi les cinq ouvriers travaillant dans la tranchée. Le moulin est transformé en bâtiment agricole et acheté en novembre 1889 par Arthur Dupanloup et Jeanne Choisy, qui le revendent en mai 1890 à la société de fabrication et de négoce d'engrais L. G. A. Rouche et Cie, à Nantes, qui exploite aussi les moulins d'Autrecourt, Andernay et Révigny, dans la Meuse, et de Réty, dans le Pas de Calais, et fait venir de cette région minière des ouvriers mineurs comme Charles Gambier, Sylvain Mismaque, ou Louis Maillard et ses fils. Elle reconstruit le moulin et en confie la gestion au contremaître Jules Mirat. A la fin du 19^{ème} siècle, l'activité nouvelle du moulin rend manifestement nécessaire son accès plus rapide à la gare de Novion. La rectification du tracé du chemin de grande communication n°8, autorisée par le Conseil départemental le 25 novembre 1891 à travers les terrains appartenant à la société Rouche, permet la création d'une rue entre la rue de l'église et le pont du moulin. Cette rue (rue du moulin) traverse la rue du ban de Soreau et rejoint le bout de la rue du ban Saint Pierre.

Un accident se produit au moulin le 17 mai 1892, lorsque l'écroulement de sacs de phosphates lors d'une manutention fait un mort parmi les deux ouvriers manutentionnaires, Vincent Bachollet, et un blessé, Léon Achart, cultivateur présent. L'activité du moulin cesse pendant la première guerre mondiale et les bâtiments, très endommagés en novembre 1918 par l'explosion de la mine à retardement allemande qui détruit le pont du moulin, sont revendus par la société Rouche en novembre 1925 et reconvertis en bâtiments agricoles.



LA VIE ASSOCIATIVE

Soirée ADMR



Quelle bonne soirée ont passé les auditeurs de Philippe JACQUES, conteur, animateur, poète, invité par l'ADMR à l'occasion de la rentrée 2021.

Il avait choisi de parler d'histoires du monde rural qui se passaient dans son village imaginaire où chacun et chacune a pu retrouver un petit bout de son passé avec le sourire.



Mardi 5 octobre, la salle socio-éducative était pleine, à l'occasion du spectacle de marionnettes « **Minute cocotte** »

présenté grâce à l'association: « **côté cour** » basée à Vrigne-aux-bois.

Tous les enfants de l'école ont assisté, avec bonheur, à ce nouveau spectacle de la compagnie « **Polisson** » venue de La Chapelle-Saint-Sauveur en Saône et Loire en marge du festival mondial de la Marionnette à Charleville..

C'est l'histoire d'Aldo le coq qui s'égosille tous les matins et rate le chant du réveil.

Coquette la poulette s'inquiète pour ses petits car un renard rode. Mamie Cocotte prend sous son aile un gros œuf avec un locataire surprise. Un secret couve, une coquille se fend et toute la vie du poulailler est bouleversée.



Samedi **4 Décembre 2021**, les manifestations organisées dans le cadre du **Téléthon 2021**, par les associations adhérentes de l'**USL**, présidée par **André Valentin**, coordinateur de l'**AFM Téléthon**, n'ont pas, compte tenu du contexte sanitaire et du mauvais temps, attiré un grand public.

Malgré tout, une somme de **1003 €** a été reversée à l'**AFM Téléthon**.

Merci à tous les bénévoles et aux généreux donateurs qui ont donné de leur temps et leur argent pour contribuer, dans des conditions difficiles, à cette noble cause.

Toutes les associations membres de **L' Union Sports et Loisirs**
vous présentent leurs:

MEILLEURS VŒUX pour l'année 2022

*Et espèrent avoir le plaisir de vous accueillir nombreux lors de leurs prochaines manifestations
(Si les conditions sanitaires le permettent.)*

St HUBERT



Les chasseurs et la nature ont été mis à l'honneur

toute la journée du **Mercredi 3 Novembre** au sein de l'église, joliment décorée par les bénévoles de la paroisse, à l'occasion de la Fête de la **Saint Hubert**.

Les nombreux visiteurs ont ainsi pu découvrir les différents ateliers proposés tout au long de la journée pour les petits et les grands. Cette fête s'est terminée par une célébration avec cors de chasse et bénédiction des chiens. Bravo et félicitations pour cette belle initiative qui, en donnant à notre église une autre vocation, contribue à dynamiser notre village.



Une fois de plus, Jacky , notre employé communal, a démontré ses compétences en réalisant des décorations pour les fêtes de fin d'année . Merci à lui, de contribuer, avec ses idées et son savoir faire, à l'embellissement de notre village.

Noël à L'Ecole



Mardi 14 décembre, les parents du périscolaire étaient invités par **Claire** et son équipe à une petite fête en faveur des enfants. A cette occasion, objets divers, gaufres, vin et chocolat chauds étaient proposés à la vente.



Vendredi
pôle scolaire étaient
élèves chanter à l'oc-
casée par l'équipe pé-
fin de ce premier tri-
de Noël bien méritées.
compagné de son âne a



17 Décembre, les parents du
venus nombreux écouter les
sion de cette petite fête orga-
dagogique, pour marquer la
mestre et avant les vacances
La venue du Père Noël ac-
été très appréciée des enfants
et en a fait rêver plus d'un.

ETAT CIVIL

NAISSANCES:

Le **20 Octobre 2021**, à Charleville-Mézières, de **Abigaëlle PIRAUX**, fille de Charles Piraux et de Caroline Pichon, 36, rue Bon Lieu.

DECES:

Le **15 Octobre 2021**, à Vouziers, de **Michelle ACHART**, née le 01 Juin 1931, 6, rue du Grand Pont. Omniprésente au GDAM et au Téléthon, avec ses peintures remarquables et ses décors de table au gouter de l'ADMR.

Le **18 Décembre 2021**, de **Suzanne GERLET**, notre **Centenaire**, née le 27 mai 1920. Présidente du Club des Aînés, 4, place de la mairie.

Pupille de la Nation, elle perdait son mari René en 1949, ancien instituteur à Novion, des suites de la guerre de 40.

Secrétaire de mairie à Mesmont, elle a élevé seule ses trois enfants.



INFOS UTILES

DON du SANG le **24 Février 2022** salle SE de 16.à 20h.



EVOLUTIVE ART'S

Depuis septembre 2021, des cours de Fusion expression corporelle, à l'initiative de **Christine Boeda**, sont mis en place avec l'association Evolutive Art's. et rencontrent un joli succès.

Animés par **Véronique Mangin**, tous les mardis salle SE à 17h.15 pour les 4-6 ans, à 18h.15 pour les 7-10 ans, et à 20h.15 : Zumba Fitness pour les adultes.

Pour tous renseignements tel au 06 83 52 05 14

Tarif location salle socio-éducative

En raison des travaux d'agrandissement, les réservations seront suspendues à compter du mois de Juin 2022

-Réunions ou vin d'honneur:

- Personnes de Novion: 60 €
- Personnes de l'extérieur: 80 €

- Repas avec utilisation de la cuisine

- Personnes de Novion: 120 €
- Personnes de l'extérieur: 160 €

Supplément forfaitaire pour le chauffage: 10€ Supplément forfaitaire pour le chauffage: 20€

Caution de 300€ demandée à la signature de l'état des lieux

(Possibilité de location de vaisselle, s'adresser à l'USL: tel 03 24 38 70 80)

SITE INTERNET www.novion-porcien.com

Facebook: Commune de Novion-Porcien, Provisy

SECRETARIAT DE MAIRIE (ouverture au public: Lundi 15h/17h, Mardi 15h.30/18h., Jeudi 10h./12h.)
Vendredi (eau) 15h./17h.30

E.mail: mairie-de-novion@wanadoo.fr

Tel: 03 24 38 72 91

SAMU : Tel : 15

INFIRMIERES: Tel : 03 24 72 55 43

POMPIERS : Tel : 18

Photos, rédaction et mise en page : André VALENTIN

Dépôt légal n°51 Jan..2022

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique